

**FIDA****FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE****Conseil d'administration - Soixante-seizième session**

Rome, 4-5 septembre 2002

RESSOURCES DISPONIBLES POUR ENGAGEMENT**Ressources disponibles pour engagement**

1. Les annexes I et II ont pour objet de renseigner le Conseil d'administration sur les ressources engageables au titre du Programme ordinaire du FIDA au 31 juillet 2002.
2. Il apparaît à l'annexe I que, aux taux de change du 31 juillet 2002, les ressources nettes disponibles pour engagement étaient égales à zéro au 31 juillet 2002.
3. L'annexe II donne l'état détaillé au 31 juillet 2002 des contributions d'États membres spécifiquement exclues des ressources engageables.
4. L'annexe III détaille les montants des prêts et des dons approuvés par le Conseil d'administration à sa soixante-quinzième session en avril 2002.
5. Afin de donner au Conseil des informations à jour sur la situation des ressources du Fonds, l'annexe V présente des données estimées au 26 août 2002. On a calculé que les rentrées nettes à recevoir en août 2002 se montent à 37,3 millions de USD au total. Conformément aux procédures régissant le pouvoir d'engagement anticipé (PEA), ces rentrées serviront à couvrir le montant autorisé du PEA à ce jour. Au 26 août 2002, les ressources nettes disponibles pour engagement étaient égales à zéro.
6. L'annexe V indique aussi les ressources engagées au titre du PEA et leur utilisation en 2002. Elle contient une analyse plus poussée des flux nets durant la période d'utilisation du PEA, comme l'avait demandé le Conseil d'administration à sa soixante-quinzième session.
7. L'annexe IV donne des précisions sur les prêts et les dons soumis à la présente session du Conseil d'administration, qui s'élèvent à approximativement 80,2 millions de droits de tirage spéciaux (DTS). Aux taux de change en vigueur au 26 août 2002, ces prêts et ces dons se chiffrent à quelque 105,7 millions de USD.



8. Étant donné que les ressources disponibles pour engagement au 26 août 2002 ne sont pas suffisantes pour couvrir le montant prévu des prêts et des dons qui doivent être approuvés à la présente session du Conseil d'administration, on compte recourir au PEA, conformément aux dispositions du paragraphe III.17 de la résolution 119/XXIV du Conseil des gouverneurs et comme recommandé au paragraphe 13 ci-après.

Le pouvoir d'engagement anticipé et son plafond

9. À sa vingtième session tenue en février 1997, le Conseil des gouverneurs a autorisé le recours au PEA dont le principal objet est de compenser au moment de l'approbation de prêts et de dons les déficits de ressources engageables qui peuvent apparaître au cours d'une année du fait de retards dans le versement des contributions, de la volatilité du produit des placements et/ou de retard dans les paiements et remboursements au titre de prêts octroyés par le Fonds.

10. Lorsque le dispositif du PEA a été adopté pour la quatrième reconstitution, le montant qui pouvait être engagé par ce moyen durant cette période de reconstitution a été plafonné à 450 millions de USD, ce qui équivalait à trois années de rentrées de prêts à l'époque.

11. En vertu de la résolution 119/XXIV relative à la cinquième reconstitution des ressources adoptée le 31 juillet 2000, le PEA a été prorogé d'un an à compter de la fin de la période de la cinquième reconstitution, c'est-à-dire jusqu'au 19 février 2005. Il appartient au Conseil d'administration d'établir le niveau cumulatif des ressources disponibles au titre du PEA.

12. Les modalités d'utilisation du PEA durant la période de la cinquième reconstitution, qui va du 20 février 2001 au 19 février 2004, sont définies dans le document GC 24/Res.119/XXIV/Rev.1. Elles habilite le Conseil d'administration à décider quel doit être le montant maximum disponible au titre du PEA durant la période de reconstitution. Bien que le Conseil d'administration n'ait pas pris de décision formelle à cet égard, l'hypothèse retenue pour le plafond du PEA est de se fonder sur celui de la quatrième reconstitution, c'est-à-dire sur l'équivalent de trois années de rentrées. Sur la base des estimations actuelles des rentrées de prêts, le plafond serait d'environ 533 millions de USD. Comme on peut le voir à l'annexe V, le montant du PEA reporté au 26 août 2002 se chiffre à 117,1 millions de USD. Compte tenu des prêts et dons soumis à la présente session du Conseil d'administration pour approbation, qui se chiffrent au total à 105,7 millions de USD, le montant à reporter au titre du PEA sera de 222,8 millions. L'intention est de maintenir les ressources nettes utilisées au titre du PEA à la fin de 2002 dans les limites du niveau projeté dans le document sur le programme de travail et budget administratif pour 2002. Le chiffre final dépendra évidemment des rentrées nettes reçues d'ici la fin de l'exercice, notamment des contributions à la reconstitution.

Recommandation

13. Compte tenu de la situation des ressources au 26 août 2002, le Conseil d'administration est invité à approuver le recours au PEA, comme suit:

“Le Conseil d'administration, conformément au paragraphe III.17 de la résolution 119/XXIV adoptée par le Conseil des gouverneurs, constatant un déficit de ressources actuellement estimé à 105,7 millions de USD, du fait que les ressources engageables sont égales à zéro et que les prêts et dons soumis pour approbation se montent à 105,7 millions de USD, approuve le recours au PEA à hauteur d'un montant additionnel de 105,7 millions de USD et autorise en conséquence le Président à conclure les accords correspondant aux prêts et aux dons approuvés par le Conseil d'administration à sa soixante-seizième session en septembre 2002. En outre, le Conseil d'administration prie le Président de lui faire rapport à sa prochaine session et aux sessions suivantes sur le recours au PEA et sur les ressources disponibles pour engagement.”

ÉTAT DES RESSOURCES DISPONIBLES POUR ENGAGEMENT
au 31 juillet 2002^a
 (en milliers de USD)

Avoirs en monnaies librement convertibles		
Espèces	456 344	
Placements	1 782 586	
Billets à ordre – États membres	347 700	
Autres sommes à recevoir	<u>93 210</u>	2 679 841
À déduire		
Sommes à payer et obligations échues		(358 202)
Réserve générale		(95 000)
Prêts entrés en vigueur non décaissés	(1 671 979)	
Prêts approuvés, signés mais non encore entrés en vigueur	(408 250)	
Dons non décaissés	<u>(46 979)</u>	(2 153 118)
Tirages sur des billets à ordre qui n'ont pas été réglés (voir annexe II)		<u>(105 783)</u>
		(2 712 103)
Ressources disponibles pour engagement		(6 352)
À déduire		
Prêts non encore signés		(135 951)
Dons non encore signés		<u>(12 099)</u>
Ressources nettes disponibles pour engagement avant recours au PEA		(154 402)
PEA approuvé à la soixante-quatorzième session du Conseil d'administration, reporté au 31 mars 2002	83 563	
PEA approuvé à la soixante-quinzième session	<u>106 200</u>	
		189 763
À déduire:		
PEA compensé pendant la période avril-juillet 2002		<u>(35 361)</u>
Solde PEA		<u>154 402</u>
Ressources nettes disponibles pour engagement		<u>0</u>

^a Se reporter à l'annexe V pour une mise à jour des informations relatives aux ressources disponibles au 26 août 2002.

**RESSOURCES DISPONIBLES POUR ENGAGEMENT AU TITRE DU
 PROGRAMME ORDINAIRE DU FIDA
 AU 31 JUILLET 2002**

Montants spécifiquement exclus
 (en milliers de USD)

Programme ordinaire du FIDA

**Tirages sur des billets à ordre au titre des
 contributions initiales qui n'ont pas été réglés**

Iran	29 358	
Iraq	<u>13 717</u>	
		43 075

**Tirages sur des billets à ordre au titre de la
 première reconstitution qui n'ont pas été réglés**

Iraq	31 099	
Qatar	<u>7 017</u>	
		38 116

**Tirages sur des billets à ordre au titre de la
 deuxième reconstitution qui n'ont pas été réglés**

Qatar	5 000	
Mauritanie	<u>2</u>	
		5 002

**Tirages sur des billets à ordre au titre de la
 troisième reconstitution qui n'ont pas été réglés**

Corée, R.P.D.	600	
Jamahiriya arabe libyenne	16 000	
Mauritanie	25	
Nigéria	<u>2 955</u>	
		19 580

**Programme spécial pour les pays de
 l'Afrique subsaharienne touchés par la
 sécheresse et la désertification**

**Tirages sur des billets à ordre au titre de la
 première phase qui n'ont pas été réglés**

Mauritanie		<u>10</u>
------------	--	-----------

Total des montants spécifiquement exclus

105 783

ANNEXE III

**PRÊTS ET DONS APPROUVÉS
 À LA SOIXANTE-QUINZIÈME SESSION DU CONSEIL
 D'ADMINISTRATION EN AVRIL 2002**

PRÊTS		
Pays	Nom du projet	Équivalent en DTS
Cameroun	Projet d'appui au développement communautaire	9 500 000
Égypte	Projet de développement rural dans la région de Noubaria Ouest	14 600 000
Érythrée	Projet de développement de l'agriculture et de l'élevage dans la région de Gash Barka	8 100 000
Haïti	Programme d'appui aux initiatives productives en milieu rural	17 400 000
Inde	Programme d'autonomisation et de promotion des moyens de subsistance des populations tribales de l'Orissa	16 050 000
Laos	Projet d'appui aux initiatives communautaires dans la province d'Oudomxai	10 800 000
Total partiel		76 450 000
DONS		
Institution	Nom	Équivalent en DTS
CLD	Don au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique (CLD), à l'appui de l'élaboration et de la mise en œuvre de programmes d'action et d'initiatives connexes – Deuxième tranche	1 002 478
CRDI	Mise en réseau électronique de projets ruraux en Asie et dans le Pacifique (ENRAP) – Phase II	801 982
FAO	Programme relatif aux études des ressources marines et de l'environnement dans la mer Rouge	801 982
FAO	Mise en place d'un réseau de savoirs intéressant le monde rural en Afrique orientale	1 202 974
ICARDA	Renforcement de la sécurité alimentaire dans la région de la vallée du Nil et de la mer Rouge: Mise au point et diffusion de technologies destinées à la production durable de céréales et de légumineuses vivrières d'hiver	938 319
IICA	Programme d'appui aux microentreprises rurales en Amérique latine et aux Caraïbes (PROMER)	470 764
RIMISP	Réseau FIDAMERICA – Phase III	732 210
Total partiel		5 950 709
Total		82 400 709^a

Notes:

CRDI: Centre de recherches pour le développement international

FAO: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

ICARDA: Centre international de recherche agricole dans les zones arides

IICA: Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture

RIMISP: Réseau international de méthodologie de recherche sur les systèmes d'exploitation agricole

^a Équivalent à quelque 106,2 millions de USD au taux de change du 31 mars 2002.

**PROPOSITIONS DE PRÊTS ET DE DONS PRÉSENTÉES À LA
SOIXANTE-SEIZIÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
POUR APPROBATION**

PRÊTS PROPOSÉS			
Pays	Nom du projet	Équivalent en USD ^a	Équivalent en DTS ^a
Ghana	Projet en faveur des petites entreprises rurales – Phase II	11 195 520	8 500 000
Guinée	Projet de développement agricole durable en Guinée forestière	12 380 928	9 400 000
Mauritanie	Projet d'amélioration des cultures de décrue à Maghama – Phase II	10 010 112	7 600 000
Mongolie	Programme de réduction de la pauvreté rurale	14 751 744	11 200 000
Ouganda	Programme relatif aux services financiers ruraux	18 307 968	13 900 000
Tunisie	Programme de développement agropastoral et de promotion des initiatives locales pour le Sud-Est	18 571 392	14 100 000
Yémen	Projet de développement rural participatif dans la région de Dhamar	14 290 752	10 850 000
Total partiel		99 508 416	75 550 000
DONS PROPOSÉS			
Institution	Nom		
CIAT	Programme de développement intégré de l'agriculture d'altitude au moyen d'approches participatives en Chine, au Laos et au Viet Nam	1 450 000	1 100 887
Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté	Don d'assistance technique à la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté à l'appui de ses programmes, activités et services mondiaux	600 000	455 539
Gaza et Cisjordanie	Projet de redressement et de développement à Gaza et en Cisjordanie	3 000 000	2 277 697
ILRI	Programme de santé des petits ruminants – Amélioration des moyens de subsistance et ouverture de nouveaux débouchés aux paysans pauvres de la région Proche-Orient et Afrique du Nord	1 100 000	835 155
Total partiel		6 150 000	4 669 278
Total		105 658 416	80 219 278

Notes:

CIAT: Centre international d'agriculture tropicale

ILRI: Institut international de recherche sur le bétail

^a Calculé au taux de conversion USD/DTS du 26 août 2002, soit 1,31712, sur la base des montants effectifs et estimatifs exprimés en DTS pour les prêts déjà négociés et en cours de négociation, et des montants en USD pour les dons.

ENGAGEMENTS ET UTILISATION DE RESSOURCES AU TITRE DU POUVOIR D'ENGAGEMENT ANTICIPÉ

2001 MONTANTS EFFECTIFS, 2002 EFFECTIFS (SEPT PREMIERS MOIS) ET PRÉVISIONNELS JUSQU'AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SEPTEMBRE			
	(millions de USD)		
	2001 Effectifs avril à décembre	2002 Effectifs janvier à juillet	2002 Estimatifs août
1) Ressources disponibles en début de période	15,0	0	0
Prêts et dons proposés (EB 72/73/74)	420,1	-	-
Prêts et dons proposés (EB 75/76)		106,2	105,7
2) Recours au PEA approuvé par le Conseil d'administration	375,5	106,2	105,7
Analyses des flux			
Rentrées de prêts	127,0	90,6	18,0
Annulation de prêts	29,1	0,4	-
Contributions des membres	124,4	64,5	4,5
Produit des placements (perte)	17,6	(25,3)	20,8
	298,1	130,2	43,3
Dépenses administratives, ASMC, PTS	(38,5)	(26,3)	(4,0)
Dépenses MFDP	-	(5,3)	(2,0)
Transferts pour l'Initiative PPTE	(4,0)	-	-
	(42,5)	(31,6)	(6,0)
Variations nettes dues aux fluctuations des taux de change	(7,8)	3,1	-
Libération de contributions exclues	9,8	4,5	-
	2,0	7,6	-
3) Total des flux nets	257,6	106,2	37,3
4) Engagements au titre de prêts et de dons ^a	(426,3)	(106,9)	(105,7)
5) Montant du PEA couvert durant la période	(221,8)	(105,5)	(37,3)
Ressources disponibles en fin de période(=1)+2)+3)-4)-5))	0	0	0
PEA reporté			
73 ^e Conseil d'administration	-		
74 ^e Conseil d'administration	153,7	48,2	10,9
75 ^e Conseil d'administration	-	106,2	106,2
Sous total	153,7	154,4	117,1
76 ^e Conseil d'administration	-	-	105,7
6) Total (=2)-5)+6) période précédente)	153,7	154,4	222,8

Notes:

ASMC	=	Assurance-maladie après cessation de service
EB	=	Conseil d'administration
PPTE	=	Pays pauvres très endettés
MFDP	=	Mécanisme de financement du développement des programmes
PTS	=	Programme de transformation stratégique

^a Y compris les dons approuvés directement par le Président.